Collège de Maisonneuve
Département de chimie

Chimie générale (SN1) – Automne 2025

Plan de cours abrégé

Enseignant : _____
Bureau : _____

Courriel : Par MIO

1. Présentation du cours

Le cours de chimie SN1 est le premier cours de chimie obligatoire des programmes de Sciences de la nature et du double-DÉC. De manière très générale, il vise à faire comprendre la relation qui existe entre la structure de la matière et son comportement, par une étude approfondie de la structure de l'atome, du tableau périodique et de la liaison chimique ainsi qu'à l'aide d'expériences de laboratoire judicieusement choisies.

2. Volet théorique

De façon générale, vous retrouverez le contenu théorique et la plupart des exercices traités en classe dans les manuels de cours. Il est fortement recommandé de **lire attentivement** le contenu du cours **avant** de vous présenter en classe. Le programme complet des contenus par évaluation ainsi que des exercices supplémentaires seront déposés sur Léa en début de session.

Évaluation de la partie théorique du cours

Date	Type d'évaluation	Contenu	Durée	Pondération
	Contrôle I	Chapitres 1 à 5	1h50 min	13%
	Contrôle II	Chapitres 2, 3, 5, 6 et 8	1h 50 min	15%
	Contrôle III	Chapitres 6, 7 et 8	1 h 50 min.	17%
Durant les journées d'évaluation sommatives en fin de session	Épreuve finale (examen récapitulatif et de synthèse)	Chapitres 1 à 8 + synthèse	2 h 50 min.	25%

Total 70%

Les critères généraux de correction des évaluations sont les suivants :

- Utilisation juste du vocabulaire spécialisé, incluant les symboles
- Démarche appropriée de résolution de problème

- Rigueur dans la présentation des résultats
- Compréhension juste des concepts
- Jugement porté sur la plausibilité des résultats

3. Volet pratique

On exige pour toutes les expériences une préparation minutieuse : chaque étudiant est tenu de remplir un pré-laboratoire et de présenter celui-ci à l'entrée du laboratoire. De plus, à la fin de chacun des laboratoires, chaque équipe devra, en quittant le local, remettre sa feuille de données expérimentales et s'assurer de conserver une copie des résultats aux fins de rapport.

Pour chacune des expériences, les manipulations seront faites en **équipes de deux** et chaque équipe remettra un rapport complet dans le casier attitré près du A5577, dans un délai **maximum d'un ou trois jours ouvrables, selon le cas.** Les activités sur les modèles moléculaires seront réalisées **individuellement**.

Les travaux du volet pratique compteront dans leur ensemble pour **30% de la note finale**. Pour les détails concernant la pondération des travaux, consultez la grille d'évaluation du cours sur LÉA/Omnivox.

Expériences de laboratoire

DATE	Expérience / Activités
	Masse volumique
	Chiffres significatifs et utilisation d'Excel
	Acide citrique
	Décomposition thermique d'un chlorate de potassium
	Oxydoréduction
	Stœchiométrie
	Activité : Rédaction d'un rapport de laboratoire
	Modèles moléculaires I
	Modèles moléculaires II
	Analyse des anions
	Liaisons interparticulaires

Critères généraux de correction des rapports de laboratoires

La note attribuée à une expérience regroupe la note de la qualité expérimentale (QE) et la note du rapport (R) et elles sont habituellement communes aux deux membres de l'équipe.

L'évaluation de la qualité expérimentale est faite à partir des feuilles de données. Elle mesure l'habileté expérimentale de l'équipe. Pour chaque expérience, la note de qualité expérimentale sera sous forme de pénalité proportionnelle à l'écart aux valeurs expérimentales acceptées, pouvant aller jusqu'à 10% de la note du rapport.

Le rapport montre votre habileté à traiter vos données. Dans un rapport évalué sur 100, vous pouvez perdre des points sur les items suivants :

(CODE)

- les chiffres significatifs CS

- les unités U
- les erreurs de lecture EL
- les erreurs de calculs EC
- la construction des graphiques
- les erreurs de raisonnement ER
- les aberrations Ab

Utilisation du laboratoire

Afin d'assurer votre sécurité, le port du **sarrau** est **obligatoire** avant d'entrer au laboratoire. De plus, vous devrez absolument porter des **lunettes de sécurité quasi-étanche (ou surlunettes si vous portez des verres)**, des **bas**, des **souliers fermés** et vos jambes doivent être **couvertes** pour toutes les manipulations. Les cheveux longs devront être attachés.

4. Politiques départementales et institutionnelles particulières

Réussite du cours

Afin d'attester la réussite du cours, l'étudiant devra rencontrer un double seuil de réussite : 60 % pour les expériences de laboratoire (incluant les modèles moléculaires et les mini-tests), ce qui atteste de l'atteinte des objectifs liés au travail en laboratoire, et 60% pour le cours. En cas d'échec au laboratoire, la note globale de l'étudiant sera au maximum de 55%.

Présence

La présence aux laboratoires, aux contrôles et à l'épreuve finale est **obligatoire**. Il n'y a aucune reprise possible d'une évaluation ou de l'épreuve finale suite à son échec ou suite à l'échec du cours.

En cas **d'absence motivée** par une raison sérieuse (**avec certificat approprié)** à un laboratoire, un contrôle ou à l'épreuve finale :

- maladie : attestation médicale si absence prolongée au Collège
- décès dans la famille : avec preuve
- comparution au tribunal : avec preuve
- autre raison avec preuve ou certificat appropriée en autant que cette raison soit jugée valable par l'assemblée départementale

L'étudiant ou l'étudiante devra contacter son ou sa professeur-e le plus rapidement possible afin que ce dernier ou cette dernière puisse planifier une nouvelle date de l'évaluation. Une absence non motivée à une évaluation entraîne automatiquement la note zéro.

Un seul report d'évaluation pour maladie, sans billet, est toléré pour chaque volet (1/théorique et 1/pratique) pour toute la durée du cours. Au-delà de cette contrainte, l'étudiant(e) devra consulter son API pour revoir son cheminement scolaire.

Activité périscolaire

Une note de type points bonis, de pondération de 2,5 %, sera accordée aux étudiants pour leur participation à au moins une activité périscolaire par session selon les modalités déterminées par les équipes-cours des professeurs de chaque

discipline. La participation à l'activité périscolaire doit être réalisée avant la 15e semaine de la session en cours pour être déclarée valide.

Plagiat et fraude

En plus de l'article 6.2 et 9.1 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) ainsi que le complément : *http://www.cmaisonneuve.qc.ca/plagiat*, le département balise la fraude et le plagiat comme suit : Toute fraude, tentative de fraude ou aide à la fraude entraîne automatiquement la note zéro pour cette évaluation. Tout plagiat ou tentative de plagiat sera pénalisé.

Tel que spécifié dans la PIEA : *« Le professeur informe la Direction des études de chaque cas de plagiat ou de fraude dès la constatation du fait. Toute récidive peut entrainer l'expulsion du cours. Une deuxième récidive peut entrainer l'expulsion du Collège. »*

Il est à noter que l'utilisation et le port d'un téléphone cellulaire est interdite durant les évaluations.

5. Fournitures obligatoires

Manuel de cours

- OVERBY, Jason, CHANG, Raymond. ***Chimie générale, 6e éd.*** Chenelière Éducation, Montréal 2024, 424p. **(prix membre : 73.70$)**

Cahiers COOP

- ***Chimie 202- SN1: Cahier de laboratoire.*** Montréal: Collège de Maisonneuve,
  Disponible à la COOP. No. **CHI-_____ (prix membre : _____ $)**

Coût estimé (volumes et cahiers) : $ 100

Autres

- Sarrau (25 $)
- Lunettes de sécurité quasi-étanche ou surlunettes de sécurité (10 $)
- Calculatrice scientifique, non programmable (seule acceptée aux examens)
- Agrafeuse
- Cadenas (pour sécuriser vos effets personnels non autorisé dans le laboratoire, surtout si vous n'avez pas de casier au Collège)

Coût estimé (autre matériel) : $ 75